

---

## INFO ALLIANCE

---

23 mars 2011

### LE POINT SUR LE COMITÉ CONSULTATIF

Dans l'INFO ALLIANCE du 19 février dernier, je vous rappelais la recommandation de la commission parlementaire de février 2010 qui nous annonçait la création d'un comité consultatif réunissant en concertation des personnes représentant les retraités des secteurs public et parapublic et les syndicats, sous le chapeau de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA). Ce comité, avions-nous appris, devait être en place au début de décembre. Je m'étais permis d'ajouter que « *dans le jargon gouvernemental, décembre est peut-être synonyme de février ou de mars!* ». Sans être prophète, je ne me trompais pas! Je vous avais aussi dit que je vous aviserais dès que du neuf ou du développement nous arriverait.

Or nous avons appris et vécu du nouveau. Une consultation d'associations de retraités des secteurs public et parapublic venant de l'AAR, du GTAR et d'ailleurs s'est réalisée en février sur la formation et le mandat de ce comité. Un document réunissant des extraits du Rapport intérimaire et certaines réflexions de la CARRA avançait en consultation des éléments sur le mandat du comité, sur sa constitution et ses membres (document joint). Comme les bureaux du gouvernement communiquent habituellement plus avec des associations qu'avec des groupes d'associations comme l'Alliance et le GTAR, l'AAR a demandé officiellement de participer à la consultation qui se terminait le 25 février. La réponse fut positive, et un document adopté par le conseil d'administration fut remis au gouvernement. À ce moment-là, on nous parlait encore de jours avant la nouvelle officielle de la naissance du Comité. Nous arrivons à la fin de mars!

La consultation terminée, les trois porte-parole de GTAR, Mariette Gélinas de l'AREQ (Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec), André Goulet de l'AAR (Alliance des associations de retraités) et Madeleine Michaud de l'AQRP (Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic) se sont réunis à Québec le 16 mars pour échanger sur cette consultation dont nous ignorons, bien sûr, la liste des associations consultées et le contenu des réponses. Les porte-parole ont alors décidé de convoquer pour le 4 avril, une réunion spéciale du GTAR pour échanger et consolider nos orientations et notre solidarité.

C'est certain qu'on ne nous fera pas de cadeau, mais au moins nous avons actuellement une vraie tribune pour faire valoir nos droits. C'est la raison pour laquelle nous n'avons jamais abandonné cette lutte que nous menons depuis 29 ans contre le décret de 1982 et ses conséquences, et c'est pour cette même raison que nous n'abandonnerons pas. Quand on voit le gouvernement dépenser à gauche et à droite, même pour supporter le financement de régimes de retraite de municipalités à même les deniers publics, nous n'avons pas à être gênés, parce que nous ne demandons à ce gouvernement que ce qu'il nous doit par des engagements qu'il a pris et signés pour ses employés que nous étions. Nous devons nous en souvenir et rester en route.

André Goulet, président

Case postale 75133

Québec G1Y 3C6

Tél. (418) 658-4431

[alliancedesassociations@bellnet.ca](mailto:alliancedesassociations@bellnet.ca)